

## Analyse complémentaire suite à un sursis de décision

<b>Auteurs de l'analyse</b>	Patrick OBERTELLI et Elisabeth LAVIGNE
Date de rendu de l'analyse	04/04/2025
<b>OBJET de l'analyse</b>	<input type="checkbox"/> Rapport intermédiaire <input type="checkbox"/> Rapport sur injonction <input type="checkbox"/> Levée de réserves <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Rapport suite à la décision de surseoir à statuer dans l'attente de la remise par les Mines de Saint-Etienne d'éléments complémentaires

### ECOLE CONCERNÉE

Nom officiel complet de l'école	Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne de l'Institut Mines-Télécom
Sigle DGESIP/CTI	IMT Mines Saint-Etienne
Nom de marque (le cas échéant)	
Etablissement (le cas échéant)	Institut Mines-Télécom
Académie	Académie de Lyon
Nom du Directeur / Directrice	Jacques FAYOLLE
mail	jacques.fayolle@emse.fr
téléphone	

### AVIS/DECISION CONCERNE

Date et n° référence de l'avis/décision de référence de la CTI	AVIS N° 2024/10 du 16/10/2024			
Diplôme d'ingénieur	Voie	Site(s)	Partenariat	Période d'accréditation en cours
Ingénieur spécialisé en <b>intégration d'innovations pour l'industrie (3I)</b> , diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne de l'Institut Mines-Télécom	FISA FC	Saint-Etienne		-
Ingénieur spécialisé en <b>transition écologique et climatique des territoires et des organisations (TECTO)</b> , diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne de l'Institut Mines-Télécom	FISA FC	Saint-Etienne		-

## ANALYSE DES SUITES DONNEES

Recommandations CTI	En date du 16/10/2024			Description synthétique des actions non traitées, déjà engagées ou finalisées
	Non traité	En cours	Traité	
<b>Pour les deux projets d'ingénieur de spécialisation, l'école devra impérativement préciser les trois points suivants :</b>				
Règlement des études		X		<p>Le règlement des études, intitulé « <i>Règlement de scolarité des formations d'ingénieur et du cycle postbac PDIS</i> », a été complété par un chapitre spécifique intitulée « <i>Dispositions relatives aux ingénieurs de spécialisation</i> » (11 pages) ainsi qu'une annexe « <i>Gouvernance des formations d'ingénieurs de spécialisation</i> » précisant les compositions des comités des études et des comités pédagogiques. Cette partie est complète et comprend notamment l'organisation générale de la formation, les modalités de recrutement, les évaluations et l'attribution du diplôme d'ingénieur de spécialisation ou du diplôme d'établissement pour les étudiants étrangers ne disposant pas d'un diplôme d'ingénieur, ainsi qu'une rubrique relative aux abandons ou démissions.</p> <p>Il comprend de plus un chapitre « <i>Dispositions relatives au cycle préparatoire et diplômant en ingénierie et santé</i> ».</p>
<p><i>Commentaire :</i> Pour les deux projets de formations d'ingénieurs de spécialité, le règlement de scolarité a bien été mis à jour et englobe maintenant l'ensemble des formations d'ingénieurs de l'école des Mines de Saint Etienne, ainsi que le cycle préparatoire et diplômant en ingénierie et santé. Il est à présent complet. Le règlement de scolarité a été présenté et voté à l'unanimité lors du conseil d'école du 27 mars 2025.</p>				
Syllabi complets		X		<p><b>Syllabi Ingénieur de spécialité TECTO</b>            Les syllabi avaient été complétés dans le courant de l'été 2024 après la prise en compte des remarques faites lors de la visite d'audit. La durée de face à face pédagogique est de 500 heures, ce qui est conforme.</p> <p><b>Syllabi Ingénieur de spécialité 3I</b>            Les syllabi ont été complétés. Une fiche de présentation est effectuée par UE, chaque ECUE de l'UE étant ensuite décrite de façon complète dans un syllabus. La durée de face à face pédagogique est de 552 heures, ce qui est conforme.</p> <p>Pour les deux projets de formation, la distribution du temps entre périodes académiques et en entreprise est équilibrée, le nombre des ECTS délivrés est correct.</p>
<p><i>Commentaire :</i> Les syllabi correspondent aux attentes de la CTI.</p>				
Fiches RNCP		X		<p><b>Ingénieur de spécialité 3I</b>            Une fiche a été déposée à France compétences le 28 janvier 2025. Numéro de dossier 40391 -Intégrateur des innovations dans l'industrie.            Les compétences sont organisées de façon cohérente en 4 blocs.</p>

			<b>Ingénieur de spécialité TECTO</b> Une fiche a été déposée à France compétences le 30 janvier 2025. Numéro de dossier : 40118 - Titre ingénieur - Transition écologique et climatique des territoires et des organisations. Les compétences sont organisées de façon cohérente en 5 blocs.
<i>Commentaire :</i> Les fiches RNCP sont complètes, soumises à validation par France Compétences.			

### Conclusion générale

L'école a envoyé dans le temps imparti l'ensemble des éléments complémentaires demandés par la Cti. Ces éléments sont complets et de bonne qualité. Les rapporteur et co-rapporteur de cet audit proposent à la Commission de lever la réserve.

### Avis :

- favorable
- avec réserves
- défavorable

**Noms des évaluateurs :** Patrick OBERTELLI et Elisabeth LAVIGNE

**Date :** 04/04/2025